

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	16 septembre 2025
Délibération N°	21
Date de la convocation	5 septembre 2025
Objet	7.10 Divers – Clôture financière d'opération – 0449 – Frontignan résidence Le Smart – Acquisition en VEFA de 15 logements collectifs sociaux

L'an deux mille vingt-cinq le seize septembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, M FOUILHE, M MAULANDI, M MORALES, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Sabine SCHURMANN, Patricia WEBER, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Serge RABINEAU
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Clémence ARTIERES (pouvoir à M GAUDY)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M RIGAUD)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Michel MEJEAN (pouvoir à MME WEBER)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Valérie REYNES, (pouvoir à M FERRANDO)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-20250916-21-DFI-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Objet : 7.10. DIVERS – Clôture financière d'opération – 0449 – FRONTIGNAN résidence Le Smart – Acquisition en VEFA de 15 logements collectifs sociaux

Le 16 septembre 2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2 et n° AD/170225/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la fiche financière et comptable de l'opération d'acquisition en VEFA de 15 logements collectifs sociaux de la résidence Le Smart située à Frontignan.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

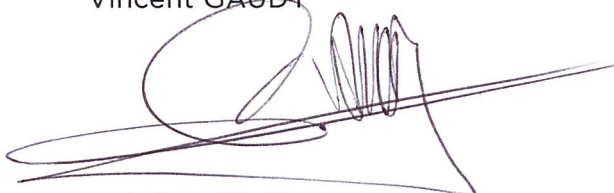
ARTICLE 2

Décide de procéder à l'affectation de fonds propres sur cette opération pour un montant de 199 501.38 euros (cf annexe 1)

ARTICLE 3

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'V. Gaudy', is written over the printed name.

CA du 16/09/2025 DFI - NB

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-21-DFI-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Handwritten initials in blue ink, possibly 'CG'.A small handwritten mark or signature in blue ink.

0449 FRONTIGNAN
Résidence le Smart
Acquisition en VEFA de 15 logements collectifs sociaux

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Charges Foncières (terrain,notaire,branchements)	537 459,33
- Construction (TCE, lots séparés....)	1 255 614,64
- Honoraires (ingénierie, contrôle technique....)	28 020,41
TOTAL :	1 821 094,38

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt CDC Plus Construction	445 713,00
- Prêt CDC Plus Foncier	271 457,00
- Prêt CDC Plai Construction	171 982,00
- Prêt CDC Plai Foncier	166 798,00
- Prêt CDC Booster	225 000,00
S/Total I	1 280 950,00

B) Financement Complémentaire

- Prêt Action Logement	12 000,00
S/Total I	12 000,00

C) Subventions

- Subvention Etat (Aide à la Pierre)	52 200,00
- Subvention Conseil Départemental (production)	174 000,00
- Subvention Conseil Départemental (foncier)	37 943,00
- Subvention Conseil Départemental (équilibre)	27 000,00
- Subvention Régionale	0,00
- Subvention Action Logement	37 500,00
S/Total II	328 643,00

D) Affectation Fonds Propres C/10672	199 501,38
TOTAL	1 821 094,38

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-21-DFI-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

[illegible]

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-20250916-21-DFI-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025